

AVIS

En conformité des articles 13 et 15 de la loi du 13 avril 1984 sur l'administration des communes

**Le Conseil municipal de la commune de Collonge-Bellerive
est convoqué pour une séance ordinaire le**

**mardi 20 décembre 2022, à 20h00,
à la salle du Conseil municipal**

ORDRE DU JOUR

- 1. Communications du bureau du Conseil municipal**
- 2. Approbation du procès-verbal de la séance du 22 novembre 2022**
- 3. Election du-de la Président-e de la commission Sociale dès le 1^{er} janvier 2023**
- 4. Election d'un-e représentant-e du Conseil municipal, membre du Conseil municipal, au Conseil de fondation de la Fondation intercommunale des terrains industriels et artisanaux de la Pallanterie**
- 5. Projet de modification de la directive relative aux indemnités des membres du Conseil municipal et au voyage du Conseil municipal**
- 6. Rapports des commissions**
 - Aménagement du 14 novembre 2022 ;
 - Environnement et développement durable du 28 novembre 2022 ;
 - Sports du 1^{er} décembre 2022 ;
 - Finances du 5 décembre 2022.
- 7. Projets de délibération**
 - D22-30** Proposition relative à l'ouverture d'un crédit d'étude de 80'000 F, destiné à des interventions sur les collecteurs d'eaux claires et d'eaux usées, situés aux chemins de Sous-Caran, dp8401 et parcelle N° 5801, des Halbrans, dp8391 et de Bois-Caran, dp8399 et dp8390, propriété de la commune de Collonge-Bellerive, à l'exception de la parcelle privée N° 5801 ;

D22-31 Proposition relative à l'ouverture d'un crédit budgétaire supplémentaire 2022 d'un montant de 9'661'569 F, destiné à divers amortissements complémentaires.

8. Projet de résolution

Néant.

9. Projet de motion

M22-04 Plantons des arbres pour diminuer les îlots de chaleur !

10. Questions au Conseil administratif

11. Communications des membres du Conseil municipal

12. Communications du Conseil administratif

13. Naturalisations à huis-clos

Roland SUTTER
Président du Conseil municipal

Collonge, le 9 décembre 2022